

# MIALET

## ET SES HAMEAUX



BULLETIN MUNICIPAL - n°8 - JUIN 2023

Le mot du Maire > P. 2

Le budget 2023 > P. 6

Miallet 24 et Mialet 30 > P. 10

Mémoires de nos aînés > P. 11

*Pastorale - Photographie E. Dürr*



LUZIERIS   LES PUECHS   MAS SOUBEYRAN   PAUSSAN   LE VILLAGE  
LES AIGLADINES   BRUGAIROLLES   AUBIGNAC   PEGAIROLLES





## *Le Mot du Maire*

### Chères mialétaines, chers mialétains,

Déjà le bulletin n°8 depuis notre élection. Que d'évènements se sont produits pendant ces trois années. Tant au niveau national que local : renversement de situation inimaginable, contestations, améliorations, élaborations, transformations, et ce n'est pas terminé.

Mais, c'est l'avenir qu'il faut contempler. Aussi, avec toute l'équipe municipale, nous ne devons pas nous contenter de ce qui est fait, mais de ce qui reste à faire.

Tous les chantiers enclenchés par les réflexions, les études et les décisions, n'ont plus qu'à être finalisés : cimetière, traversée de Luziers, éclairage public, profil de vulnérabilité du Gardon et son label « rivière propre », atlas de la biodiversité, agrandissement du bâtiment de la mairie, amélioration du Foyer Monplaisir, début de la mise en place de moyens pour améliorer l'afflux touristique, sans compter tous les travaux habituels que sont la voirie, les murs de soutènements, l'amélioration continue de la collecte des déchets ménagers, et enfin une écoute permanente de vous toutes et tous, en vous rencontrant tous les jours, sur vos demandes.

Mais nous nous apercevons que cela n'est pas suffisant ; aussi, dès la fin de la saison estivale, nous allons mettre en place nos réunions de hameaux, comme je vous l'avais annoncé, il est incontournable que nous allions à votre rencontre pour vous expliquer, vous écouter et échanger. C'est en préparation.

Avant de conclure, je souhaite vous informer d'un sujet qui me tient très à cœur, et j'y consacre beaucoup de temps ; celui des **associations**. En effet, le tissu associatif est un élément essentiel de la vie de toute collectivité, et quelles qu'en soit l'origine, la discipline et les activités. Bien entendu, ce doit être pour le bien de toutes et tous, et il ne doit y avoir aucune sorte de sectarisme.

Je me dois d'être attentif à ce que chacune d'elles puissent fonctionner plus particulièrement dans le respect de la sécurité lorsque les locaux municipaux sont utilisés pour l'usage de l'association. C'est pourquoi les concertations sont nécessaires et indispensables avec leurs représentants que je remercie pour leur investissement, afin de clarifier et remédier à certaines situations, en toute impartialité et dans la légalité.

En effet, avec mon équipe, nous sommes persuadés et convaincus qu'une épicerie locale de proximité est un atout pour notre village. Ce lieu de rencontres et d'échanges doit perdurer. Mais, nous n'avons pas le droit de faire et de laisser faire ce genre d'activité sans un minimum de sécurité pour tous, et cela en toute légalité et égalité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été, et au plaisir de se retrouver prochainement dans vos hameaux.

Bien à vous et à bientôt,

Jack Verriez



# Commémoration du 8 mai



Le 8 mai 2023, devant le monument aux morts de la commune, se sont retrouvées une centaine de personnes, pour se recueillir et faire valoir le devoir de mémoire du sacrifice pour la liberté, des morts pour la France, pendant la seconde guerre Mondiale.

Pour cette occasion, la municipalité a rendu un hommage en inaugurant une plaque commémorative sur le monument aux morts. Des autorités civiles et militaires ont partagé ce moment de recueillement.

Le maître de cérémonie, Gaëtan BRAHIC, adjoint au maire, a présenté tous les acteurs de cette journée. Le rang protocolaire était composé de Mr Jean RAMPON, Sous-préfet de l'Arrondissement d'Alès, Mr Jack VERRIEZ, maire de Mialet, Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE, Conseillère Départementale, le Général Éric CHUBERRE, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Gard, le Lieutenant-Colonel David MAZEL, Chef de la délégation militaire départementale et Mr Rémy DELEUZE, représentant des associations patriotiques. Était également présent un piquet d'honneur du 2ème Régiment Étranger d'Infanterie accompagné de son clairon.

Après une courte introduction de la part de Gaëtan BRAHIC, c'est le Maire Jack VERRIEZ qui a prononcé son discours sur le thème de la résistance dans cette période difficile, en honorant principalement les

femmes dans les forces françaises libres. La lecture de l'ordre du jour n°9 du général d'armée DE LATTRE DE TASSIGNY a été prononcée par Rémy DELEUZE. C'est Madame l'adjointe au maire, Élodie GAGNEUX qui a lu le message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants), quant à Monsieur le Sous-Préfet Jean RAMPON, il nous a fait l'honneur de lire le message de Mr Sébastien LECORNU, ministre des armées.

Les discours terminés, Élodie GAGNEUX a dévoilé la plaque qui était recouverte du drapeau tricolore puis deux gerbes ont été déposées au pied du monument, par Messieurs Michel GOURDON et Rémy DELEUZE au nom des associations patriotiques, et par Messieurs Jean RAMPON et Jack VERRIEZ au nom de la commune. S'est suivi la sonnerie aux morts jouée par le clairon, et la cérémonie s'est conclue par la Marseillaise après une minute de silence.

Les officiels du rang protocolaire ont remercié les portes drapeaux présents et le piquet d'honneur.

Enfin, la municipalité a invité toutes les personnes présentes à partager un vin d'honneur dînatoire au foyer Monplaisir préparé par FABARON.





# Brèves de Mairie

## JOURNÉE DE LA FEMME

Le 8 mars, la municipalité - par le biais d'Élodie GAGNEUX - a organisé un événement pour la journée du droit de la femme. C'est au foyer Monplaisir que se sont retrouvées une trentaine de participants, afin de profiter de la projection du film **Annie Colère** de Blandine LENOIR, avec Laure CALAMY. Un débat et un goûter ont ensuite eu lieu.



## ● COMMUNIQUÉ

En raison de la situation d'alerte sécheresse, il est interdit de remplir les piscines privées. Seules les mises à niveau sont autorisées.

## CLIMATISATION

Conformément à l'annonce faite pendant les vœux du Maire concernant la climatisation de l'école pour le bien-être de nos enfants, cet équipement a été mis en place et est opérationnel pour les futures températures élevées.



## ENROCHEMENT À LUZIERS

Il a été mis en lumière la nécessité d'un enrochement au ruisseau provenant du mas Soubeyran et traversant le hameau de Luziers. Dans un souci d'efficacité, l'enrochement a été fait de sorte à créer un petit parking, faisant d'une pierre deux coups !



## COMMÉMORATION DU 19 MARS

Comme chaque année, le 19 mars, la municipalité commémore le souvenir des disparus pendant la guerre d'Algérie. Cette année, une vingtaine de mialétains ont fait le déplacement de la mairie jusqu'au monument aux morts afin d'écouter le discours du maire de Mialet, Jack VERRIEZ, et les lectures de Michel GOURDON et Élodie GAGNEUX, adjointe au maire. S'en est suivi un moment convivial au foyer Monplaisir.



## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Dans le cadre du PAT (projet alimentaire territorial), la mairie de Mialet, par le biais de l'adjointe aux affaires sociales, Elodie GAGNEUX, en partenariat avec le CIVAM (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) du Gard, avec la participation de la mairie de G nerargues, ont organis  un d fi alimentation **Cuisiner sain, local et bio sans d penser plus**. Ce d fi s'est compos  de 5 ateliers dans lesquels les participants ont appris   cuisiner *anti gaspi*,   d crypter les emballages,   faire des desserts et g ters maison, ainsi que de la cuisine v g tarienne. Pour finir, une visite de l'exploitation mara ch re de Jean-Michel GALIFET   La Rouquette a  t  organis e.



## ORDURES M NAG RES

En ce d but de saison, il nous para t important de mettre encore une fois l'accent sur la probl matique des d p ts sauvages d'ordures m nag res. Nous remarquons r guli rement des incivilit s autour des points d'apports volontaires (PAV). L'heure n'est plus   la pr vention, un agent municipal asserment  pourra dor navant verbaliser tout acte ill gal.

Afin de limiter les d p ts sauvages de cartons, un conteneur   cartons a  t  mis en place au PAV de Mialet (cimeti re).



## LE TENNIS CLUB DE MIALET

Le samedi 11 mars a eu lieu l'inauguration des sanitaires des terrains de tennis municipaux en pr sence du maire, quelques  lus, ainsi que l'association de Tennis de Mialet. Les habitants  taient invit s   un moment d' change sur les terrains autour d'un ap ritif. Satisfait de ce premier projet, la municipalit  souhaite agrandir la construction, afin de cr er un espace abrit  pour l'association de tennis.



## MISE EN S CURIT  DE PONTS

Les ponts de l'Arbous et de la Cl de, situ s au nord de Mialet dans le vallon des Aiglades, ont b n fici  d'une mise en s curit , gr ce   la pose de barri res de chaque c t . Cet ajout  tait n cessaire car ces ponts  troits ne disposaient d'aucune barri re garde-fou.

## INFO D BROUSSAILLEMENT



Le Code forestier fixe une obligation l gale de d broussaillage (OLD) dans les r gions Corse, Provence-Alpes C te-d'Azur (PACA), Occitanie, Nouvelle-Aquitaine (sauf Corr ze, Creuse et Haute-Vienne), ainsi que la Dr me et l'Ard che. Sauf d cision expresse du pr fet, toutes les communes de ces d partements sont concern es.

L'OLD a pour but de limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones expos es   ce danger. Elle s'applique aux propri taires de terrains situ s   moins de 200 m tres des bois et for ts. Cette op ration doit  tre r alis e autour de votre habitation sur 50 m tres, et le long des voies d'acc s   votre terrain sur 10 m tres, de part et d'autre de la voie.

**Vous pourrez trouver plus d'informations sur le site de la pr fecture du Gard, ainsi qu'  la mairie.**





# Le Budget

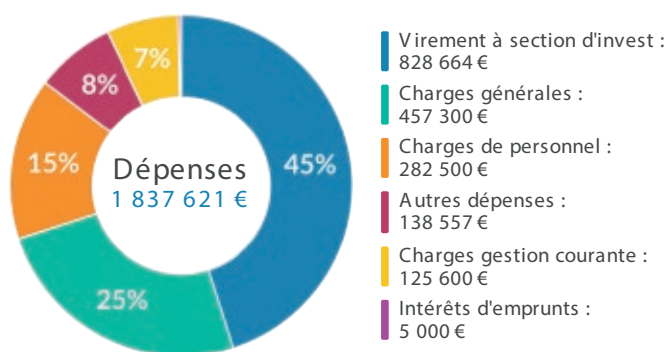
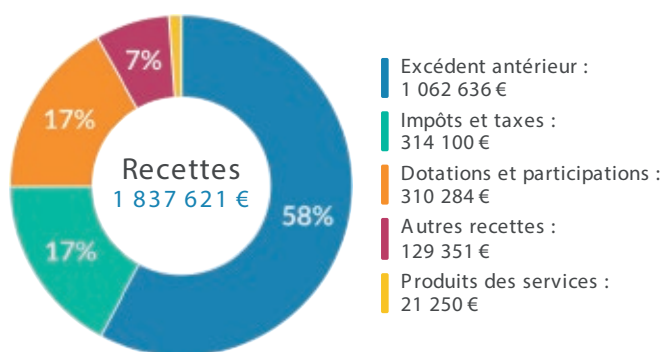
## FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

Le budget primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires provisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à la majorité a eu lieu lors du Conseil municipal du 4 avril 2023. Ce budget s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour le mandat que vous nous avez confié.

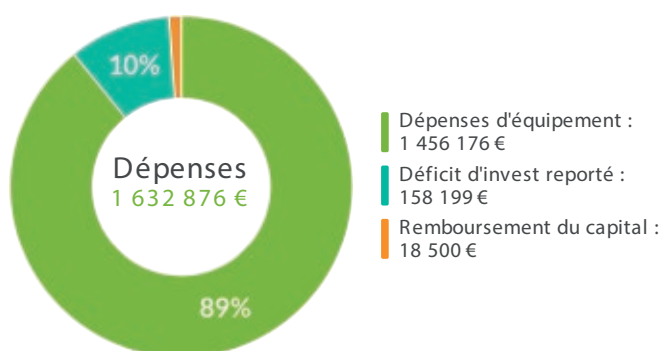
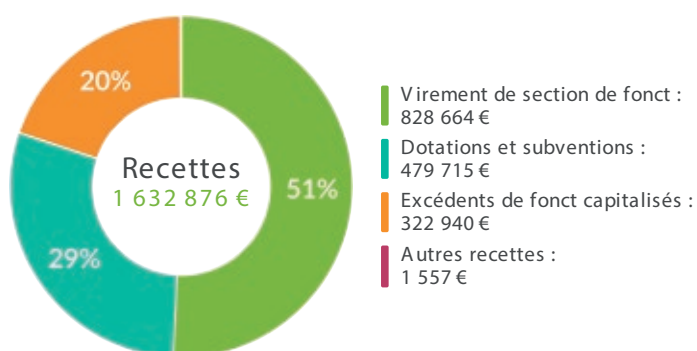
### Budget Primitif 2023



#### Fonctionnement



#### Investissement



### Les orientations du Budget

- ▶ Poursuite des investissements prioritaires
- ▶ Maîtrise de nos dépenses courantes en fonctionnement
- ▶ Aucune hausse de la fiscalité opérée en 2023



aménagement du nouveau cimetière



## Projets d'investissement et vie de la commune

aménagement du cimetière (60%) :

500 000 €

extension de la mairie :

77 875 €

sécurisation ponts (75%) :

55 666 €

broyeur-végétaux pour tous (50%) :

17 500 €



agrandissement des locaux de la mairie

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023



1 456 176 €  
Infrastructures

2 275€ / habitant



865 400 €  
Admin générale

1 352€ / habitant



137 000 €  
Autres dépenses

214€ / habitant



23 500 €  
Rembours dette

37€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

## Fiscalité communale

	Taux voté	Produit voté
Taxe foncière	32.48%	236 942 €
Taxe foncière non-bâti	53.19%	5 479 €

## En synthèse

Aucune hausse de la fiscalité votée en 2023, ce qui reste en ligne avec les engagements pris et notre volonté de venir accompagner et soutenir le pouvoir d'achat des ménages à notre niveau.

”

Sur le plan de l'administration fiscale, il ressort que nos finances sont saines. Nos investissements ne peuvent qu'être encouragés. Notre taux d'endettement est bien en dessous du seuil autorisé. Il est vrai que certains projets n'ont pas encore vu le jour, suite à des décisions qui sont devenues une priorité comme le cimetière. Cela va nous permettre d'entamer le projet de la restauration du camping municipal avec plus de sérénité.



# Les Assos

## AXIS : DANSE CONTEMPORAINE ET MAÎTRISE DU SOUFFLE

Dans l'esprit d'une réflexion sur le corps et sa place dans l'environnement, l'association s'investit dans le domaine de la danse contemporaine, la composition instantanée et la transmission, en lien avec d'autres disciplines, ainsi que l'enseignement du Tai Ji Quan et Qi Gong.

Depuis son origine, Axis fonctionne en autonomie, riche d'apports artistiques, techniques et humains.

AXIS Résidances : Dojo de la montagne, La Bau-melle. En 2023 : entraînements, répétitions, stage yoga.

### Activités Récentes de l'association AXIS :

- Atelier de Tai Ji / Qi Gong accueilli au Conservatoire d'Alès – Regard extérieur en théâtre et cirque – Editions.
- Participation au projet sur le Climat réunissant

des élèves et professeurs de l'École de Cirque Le Salto et du Conservatoire Maurice André, au Pôle scientifique d'ALÈS.

- Résidence de création avec Simon Pomarat à la Filature du Pont de Fer à Lasalle pour projet OIZO : Atelier scolaire, restitution de travail et projection du Film « The messenger, le silence des oiseaux ».

- Soirée Lectures/Théâtre le 8 mars pour la journée des femmes : par la Cie Emeranox et Axis, avec l'Entraide, la paroisse protestante et Chez Mialet, textes sur le rugby et sur les placières dans la mine de la Grand'Combe.

- Déambulation *Poëtik* : Performances pour le Salon Art et Papiers 2023 à Vézénobres.

Prochaine AG en juillet 2023

Contact : [desyeux173@gmail.com](mailto:desyeux173@gmail.com)

氣功

## CHEZ MIALET

Chez Mialet remercie celles et ceux, y compris les enfants, qui par leur enthousiasme ont fait la réussite de la journée de soutien à l'association qui a eu lieu début février. Jeux en extérieur, conte musical, loto, projection de films ont animé cette belle journée.

Depuis, Chez Mialet s'organise pour que le lieu réponde aux attentes de tous, avec l'épicerie, les animations, etc, au coeur de Mialet.



## FÊTE DE PRINTEMPS DU COMITÉ DES FÊTES

### • 1<sup>er</sup> avril

Hommage à Jean FERRAT au foyer Monplaisir.

Soirée émotion avec l'interprétation très « habitée » de Jacques MAGNARD.

Le Comité des Fêtes le remercie ainsi que ceux qui ont répondu présent.

### • 22 avril

La fête du printemps au foyer Monplaisir est une réussite. Un vide grenier et un vide dressing du Comité étaient accompagnés par le marché aux fleurs du Sou des Écoles.

Une journée conviviale, soutenue par une météo clémente, et des visiteurs enthousiastes. À l'issue, un don de cent euros a été remis au Sou des Écoles pour aider aux projets des enfants.

Prochaine rencontre le mercredi 21 juin, jour de la fête de la musique. Vous trouverez ci-dessous le programme sur l'affiche. Précision supplémentaire : pour des raisons techniques et pour vous satisfaire pleinement, n'oubliez pas de vous inscrire. Espérant vous retrouver aussi nombreux que l'année dernière, nous vous attendons avec enthousiasme.





## ENTRAIDE

Les membres de l'association restent attentifs aux demandes et besoins des personnes.

Le 8 mars 2023, nous avons participé à la Journée internationale des droits des femmes, organisée par la Municipalité, avec le Planning familial d'Alès et Cinéco.

Ce même jour a eu lieu une soirée Lecture/Théâtre à Chez Mialet. Collaboration entre la **Cie Emera-nox** et **Axis**, avec l'**Entraide**, **Chez Mialet** et la **Paroisse protestante**, mettant en scène le rugby et les femmes placières ayant travaillé dans la Mine de la Grand'Combe.

L'assemblée générale de l'Entraide a eu lieu le vendredi 31 mars 2023 au Foyer Monplaisir. L'association compte 46 membres adhérents, de nombreux sympathisants et un C.A. composé de 10 personnes. Fonctionnant de manière collégiale depuis 2022, elle

invite lors de réunions ouvertes, les membres qui participent aux réflexions et actions.

Elle est aussi relais auprès de la Mairie et des services sociaux.

Suite à une demande de reconnaissance de l'intérêt général auprès des services fiscaux, nous sommes en mesure d'établir désormais des reçus pour les dons.

En projet : la préparation de la Fête de l'Automne en octobre et la tenue des veillées dans les hameaux, pour entretenir le lien...

L'Entraide est une association ouverte à toutes et tous, soucieux du bien commun. Venez nous rejoindre. Vos idées et suggestions sont bienvenues.

Contact : [entraidemialet@gmail.com](mailto:entraidemialet@gmail.com)

Tél : 04 66 85 06 04

## AAPPMA DE MIALET : CHALLENGE MOUCHE TOUR GARD

Le samedi 8 avril s'est déroulée la deuxième manche du challenge Tour Gard Mouche dans le Gardon de Mialet. L'évènement était organisé par l'AAPPMA de Mialet, *Pêche en vallée des Camisards* dont c'était la première expérience en la matière !

Dans une atmosphère printanière, la rencontre a réuni 16 compétiteurs confirmés accompagnés de 16 commissaires sur le parcours no-kill et les deux parcours réussite. Les compétiteurs ont été confrontés à des truites farios nombreuses mais capricieuses sur 3 manches de 1h30.

Les niveaux d'eau très bas ont rendu la pêche et l'approche du poisson très difficiles mais les

participants ont découvert de superbes parcours de pêche.

Les échanges entre les pêcheurs ont été nombreux que se soit entre les manches, lors de l'apéritif ou au cours du repas pris en commun.

Le challenge s'est en effet déroulé dans un remarquable esprit de convivialité et de fraternité.

En ce qui concerne les résultats, c'est LESIEUR Jonathan qui remporte le challenge de Mialet (avec notamment une superbe fario de 45 cm), suivi de GOFFMAN Nicolas et de MOINET Thierry.

L'AAPPMA de Mialet tient tout particulièrement à remercier la Fédération de pêche du

Gard, la municipalité de Mialet, FAUCHER Jean-Luc et nos partenaires, la société Devaux, le magasin Pêchévasion et Décathlon Alès.

Merci aussi aux nombreux bénévoles sans lesquels l'évènement n'aurait pas pu être organisé.



## APE ET SOU DES ÉCOLES

L'APE et le Sou des Ecoles du RPI ont organisé la Fête du printemps, avec le Comité des fêtes de Mialet le samedi 22 avril. De nombreuses personnes y sont venues pour chiner, se faire conseiller et acheter des plants potagers et ornementaux sur le magnifique stand tenu par les parents d'élèves, toujours aussi motivés.

Des élèves de CM1 et CM2 ont également proposé la vente de boutures et bulbes de fleurs.

Une action réussie pour les élèves du RPI !

Prochaine action : la fête de fin d'année du 1er juillet.



## MIAL(L)ET 24 OU MIALET 30

L'histoire est assez cocasse. Il y a de cela quelques années, du temps où la performance des GPS restait à prouver, je fus interpellé à Mialet par un quidam venu d'un pays septentrional cherchant un gîte dans le village de «Mialet», gîte dont le nom m'était inconnu...

Ainsi donc lui demandant l'adresse ou tout du moins le hameau dans lequel se trouvait ce gîte, il me renseignât d'une localisation tout autant inconnue. Me voyant dans l'interrogation il me tendit un papier sur lequel était notée la susdite adresse. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'au bas de celle-ci figurait un code postal qui m'était inconnu. Je compris vite la méprise et lui indiquai que son errance était due à sa mauvaise interprétation du système de positionnement par satellite, autrement dit GPS et qu'il eut fallu qu'il intègre en plus du nom de Mialet, le département dans lequel celui-ci se trouvât. Ma réponse à sa première question fut de lui dire qu'ici nous étions à Mialet dans le département du Gard et comme il y a plus d'un âne qui s'appelle Martin il y a plus d'un Mialet en France et que celui qu'il cherchait se trouvait dans le département de la Dordogne distant de 6 bonnes heures de route.

Nous sommes tous, à un moment donné ou un autre, au travers de nos recherches sur internet, tombés sur cette commune homonyme de Dordogne. Mais voyons **nos points communs et nos différences**, et pour plus de facilité je doublerai le L pour Miallet en Dordogne comme le souhaite la municipalité actuelle (la demande de changement d'orthographe est en cours de validation) :

Le nom apparaît dès le 11<sup>ème</sup> siècle où la famille DE MELLET y possède un fief, Jean DE MELLET sera officier du service de bouche de la reine de Navarre, chez nous Hugues DE MELLET rend hommage au seigneur d'Alais au 13<sup>ème</sup> siècle. Il ne semble pas y avoir de lien entre les deux familles.

Dans l'histoire si Mialet embrasse très tôt et massivement la Réforme Protestante, l'église Saint André sera détruite dès 1560, Miallet aura à subir le passage des troupes Huguenotes. L'amiral DE COLIGNY fera raser le château de Lambertie, reconstruit sous Henri IV, il sera à nouveau incendié à la Révolution et reconstruit dans sa forme actuelle à partir de 1875.

Si Mialet en Cévennes est arrosé par Le Gardon,

Miallet en Périgord Vert est traversé par La Dronne, le climat y est de type océanique et méditerranéen pour Mialet, l'altitude moyenne de 320m à Miallet passe à 415m à Mialet et pourtant la température moyenne est de 2 degrés plus élevée chez nous.



Avec une superficie de 37.3 km<sup>2</sup> pour Miallet, elle se réduit à 30.76 km<sup>2</sup> pour Mialet, mais même si la population de 635 habitants à Miallet dépasse celle de Mialet (623 en 2020) de fait Mialet bat Miallet en densité de 20hab./km<sup>2</sup> à 17hab./km<sup>2</sup>.

Si à Mialet le patrimoine est accessible au public (grotte de Trabuc, musée du Désert), à Miallet les châteaux et Manoirs sont privés.

Bon là où il faut faire profil bas c'est le nombre de commerces, 34 pour Miallet réduits à 13 pour Mialet, 14 exploitations agricoles pour 9 et 10 artisans pour 8.

Désormais, si à Mialet en Cévennes, un quidam vous interpelle à la recherche de Miallet en Périgord, vous aurez un peu plus d'informations à lui donner que je n'en ai eues jadis.

*Philippe Herbster*



Château de Lambertie • Parc naturel régional Périgord-Limousin





## Violette Briançon

Violette JOUANEN, née le 15 décembre 1942 à Mialet, lieu-dit L'Oultre, dernière maison de Mialet, à la frontière avec Saint-Paul-la-Coste.

Elle est allée à l'école de Mandajor sur la commune de Saint-Paul-la-Coste, après 20 minutes de marche accompagnée des deux filles Deleuze.

Elle nous confie que dans cette école, il fallait vivre au temps de l'ancienne école. Violette nous raconte une anecdote de sa jeunesse où un âne était mort et tout le village s'était déplacé pour voir la scène. L'instituteur avait aussi emmené sa classe afin de voir les voisins venir avec un cheval de trait et un mulet, que son propriétaire appelait *sa bête*. L'âne a été accroché par le licol, et traîné sur plusieurs dizaines de mètres jusqu'à la fosse.

Loin d'être choquant, cela lui a appris la solidarité que l'on peut trouver dans les villages de nos Cévennes. Une sortie scolaire impensable de nos jours.

Elle se rappelle prendre plaisir à regarder les volets bleus de Mme Soulier avec ses amis, et devoir se faire vacciner au pied d'un cerisier par le docteur de Saint-Jean-du-Gard qui venait en moto.

Elle obtiendra son certificat d'étude à 14 ans et commencera à faire des petits travaux dans les champs jusqu'à son mariage.

Le 1<sup>er</sup> juin 1963 est le grand jour pour Violette, le jour où ils vont se dire oui avec Yvan BRIANÇON, ouvrier maçon à l'époque. Ils seront mariés à la chapelle de Mandajor et à la mairie de Mialet par Mr GAUJAC, maire de son temps. L'année 1963 est une année de mariage chez les JOUANEN car les 4 filles de la famille se marient cette année-là.

La suite logique pour Violette et Yvan : agrandir leur famille, avec 7 enfants en 8 ans. Yvan devient artisan maçon en 1968 et emploie 9 personnes dans son entreprise. En 1972, ils emménagent dans leur maison à Roquefeuille, qu'Yvan a construit avec sa société.

Yvan décède en 1994 après une vie auprès de Violette et leurs enfants.

Violette participe régulièrement aux repas et réunions organisés par la mairie ou par le comité des fêtes de Mialet, où elle nous fait profiter de son savoir en patois avec des poésies. Sa prestance et sa puissance font que quand Violette parle, on écoute ! Cette prestance n'a d'égale que sa gentillesse.

Habitant au bord du chemin de STEVENSON, elle nous assure qu'il lui est arrivé de rencontrer des randonneurs qui lui ont demandé de leur raconter l'histoire des Cévennes. Et c'est toujours avec plaisir qu'elle transmet son histoire.

*Souvenirs recueillis par Gaétan BRAHIC*



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## ADMINISTRATION

### Mairie

Secrétariat ouvert : Lundi 14h à 17h • Mardi/Jeudi 9h à 12h et 14h à 17h • Mercredi/Vendredi 9h à 12h  
Téléphone : **04 66 85 02 97** • Fax : 04 66 85 01 89  
Courriel : [communedemialet@wanadoo.fr](mailto:communedemialet@wanadoo.fr)

*Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le matin.  
Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Les autres élus sont disponibles sur RDV, à prendre auprès de l'accueil de la mairie.*

### Service des eaux

REAAAL 04 66 54 30 90 • Courriel : [contact@reaal.fr](mailto:contact@reaal.fr)

## AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

**Agence Postale** : 04 66 61 05 63  
Ouverture : mardi, jeudi et samedi  
de 8h30 à 13h30

**Bibliothèque municipale**  
Ouverture : le mardi de 16h à 18h  
et le samedi de 10h à 12h • Gratuit

**Foyer Monplaisir**  
Réservation en Mairie  
Mairie : 04 66 85 02 97

**Horaires de déchetterie**  
Anduze : du mardi au samedi  
9h-12h et 14h-17h30  
St-Jean-du-Gard : du mardi au samedi  
9h-12h et 14h-17h30

## SERVICES D'URGENCE

Pompiers, services incendie : 18 ou 112  
Gendarmerie : 17  
Médecin de garde/SAMU : 15  
Mialet Taxis : 06 80 75 49 04  
Maison de santé pluriprofessionnelle de St-Jean du Gard :  
04 66 85 17 52 - <https://msp.stjean.docvitae.fr/>  
Rendez-vous avec l'assistante sociale : 04 66 61 70 20  
(Centre médico-social Anduze)  
ADMR « Les Gardons » : 04 66 85 12 78  
*2 Défibrillateurs à disposition,  
au camping municipal et  
sous le préau du foyer.*

## ÉTAT CIVIL

*Décès :*  
Francis CABANIS 06/04/23  
Alain PRADEILLES 26/03/23  
Ginette SCHLUMPF née DUMAS 14/02/23  
Julien WROMAN 21/01/23

## INFORMATIONS DIVERSES

- . **Correspondante Midi Libre** :  
Corinne MAURON 06 09 91 97 36  
Courriel : [corinne.mauron@orange.fr](mailto:corinne.mauron@orange.fr)
- . **Site d'informations légales** :  
[www.mialet.fr](http://www.mialet.fr)
- . **Site d'informations générales** :  
[www.mialet.info](http://www.mialet.info)  
Michel ROCA 04 66 85 05 18  
Courriel : [webcontact@mialet.net](mailto:webcontact@mialet.net)
- . **Épicerie Chez Mialet** :  
04 66 54 18 90
- . **Épicerie Camping de la Rouquette** :  
04 66 43 00 50
- . **Point accueil tourisme** :  
04 66 85 02 97 (en Mairie)
- . **Encombrants** : Ils sont ramassés le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup>  
mercredis du mois (à sortir la veille au soir). Prière  
de téléphoner le N° vert de l'Agglo (0800 540 540)  
pour prévenir et être informé des modalités.
- . **Piles, cartouches d'encre usagées, téléphones  
mobiles hors d'usage** : à déposer dans les urnes  
prévues à cet effet à la mairie.

Supervisé par Monsieur le Maire, ce bulletin est le fruit du travail d'autres intervenants qui doivent être remerciés :  
Mme RODRIGUEZ au secrétariat du Maire pour les aspects légaux transmis, les employés municipaux de terrain  
pour les informations des hameaux, Philippe HERBSTER, le Comité des fêtes de Mialet, nos Associations,  
Michel ROCA, Violette BRIANÇON et Éric DÜRR pour l'infographie et l'édition.  
Ce bulletin rend compte des actions, fait l'état des lieux de certains projets et perspectives.



MIALET ET SES HAMEAUX • n°8 - Juin 2023  
Quadrimestriel d'information édité par la Mairie de Mialet  
Directeur de publication : Jack VERRIEZ  
Maquette : Éric DÜRR - Studio99 Mialet  
Impression : Exaprint 159 rue du Thor 34000 Montpellier  
Tirage : 400 exemplaires